

## ARC – MÉDITERRANÉEN

### AU SOMMAIRE DE CE NUMERO

#### Présentation du réseau

Les membres du réseau BSV réalisent des observations sur un ensemble de vergers leur permettant d'identifier la présence des bioagresseurs et de décrire leurs dynamiques et leurs impacts sur la culture. Les réseaux de piégeage de la mouche de l'olive et de la teigne de l'olivier complètent ces observations.

#### Bilan climatique

L'année 2024 a été marquée par des conditions climatiques et agronomiques particulièrement variées. L'hiver 2023-2024 a été exceptionnellement doux, avec des températures printanières de décembre à février, sauf deux semaines de froid en janvier. Le printemps 2024 a connu des précipitations abondantes et des températures élevées par rapport aux normales, notamment en février et avril, avec des records de chaleur en avril suivis d'un refroidissement marqué. Mai et juin ont été pluvieux, sauf en Drôme et en Ardèche. L'été 2024 a été très chaud, avec deux vagues de chaleur intense en juillet et août, accompagnées d'épisodes orageux violents. En septembre, après un début chaud, une fraîcheur automnale précoce s'est installée avec des orages violents. Octobre a été doux, avec des épisodes cévenols importants et des gelées locales. Des chutes de fruits sains ont eu lieu en septembre dans plusieurs secteurs.

#### Bilan phénologie

La floraison a été étalée en 2024, débutant en mai avec des précipitations importantes. La période de durcissement du noyau a été courte sur une majorité de secteurs. La concentration en huile dans les fruits est particulièrement basse cette année, sans que la cause n'ait été clairement identifiée. Plusieurs hypothèses sont possibles. Les précipitations printanières et automnales ont favorisé le développement des pousses, sauf dans certains vergers non irrigués de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.

#### Synthèse des bioagresseurs

En 2024, bien que la dynamique des populations de la mouche de l'olive au cours de la saison ait différé de celle de l'année précédente, l'intensité des dégâts est restée similaire. La pression de la mouche très précoce a entraîné des développements de dalmaticose très tôt dans la saison suite aux piqûres de juin.

Pour la teigne, bien que peu de dégâts aient été observés lors des générations phyllophage et anthophage, des dégâts parfois importants sur les fruits ont été constatés dans de nombreux vergers.

Les maladies du feuillage restent toujours très présentes sur l'ensemble des départements oléicoles. Malgré tout cette année, les dégâts d'œil de paon ont été relativement faibles et bien contrôlés au printemps. En revanche, la cercosporiose continue à se développer et impacter les vergers (perte foliaire) et leur productivité.



#### Référents filière & rédacteurs

**Anaïs BASCOUL**

Centre Technique de l'Olivier  
[a.bascoul@ctolivier.org](mailto:a.bascoul@ctolivier.org)

**Julien BALAJAS**

Centre Technique de l'Olivier  
[j.balajas@ctolivier.org](mailto:j.balajas@ctolivier.org)

#### Directeur de publication

**André Bernard**

Président de la chambre régionale  
d'Agriculture Provence-Alpes-Côte  
d'Azur  
Maison des agriculteurs  
22 Avenue Henri Pontier  
13626 Aix en Provence cedex 1  
[contact@paca.chambagri.fr](mailto:contact@paca.chambagri.fr)

#### Supervision

**DRAAF**

Service régional de l'Alimentation  
**PACA**

132 boulevard de Paris  
13000 Marseille



Vous abonner



Devenir  
observateur  
& contact



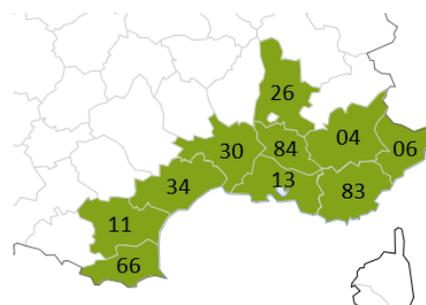
Tous les BSV  
PACA



## Membres du réseau

Depuis 2021, le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) oléicole de l'arc Méditerranéen rassemble les départements littoraux d'Occitanie, la Drôme, ainsi que l'ensemble des départements de la Région Sud à l'exception des Hautes-Alpes.

Les BSV sont élaborés grâce aux observations effectuées par divers acteurs clés du secteur oléicole. Parmi eux, on retrouve les conseillers des Chambres d'Agriculture, de BioCIVAM, de coopératives agricoles partenaires, de CETA, de syndicats d'AOP, de groupements de producteurs, de consultants indépendants et enfin de France Olive.



Territoires suivis pour le BSV oléicole Arc-Méditerranéen (source : France Olive)

Pour des ravageurs spécifiques tels que la mouche de l'olive et la teigne de l'olivier, les observations sont complétées par des réseaux de piégeage. Ces réseaux sont alimentés par les données fournies par des oléiculteurs volontaires, qui jouent un rôle crucial dans la surveillance et la gestion de ces nuisibles.

## Protocoles et méthodes d'observations

### Parcelles suivies

- **Parcelles fixes** : Ces parcelles font l'objet d'observations régulières, permettant de définir la dynamique des bioagresseurs conformément au protocole Surveillance Biologique du Territoire (SBT). Les données collectées sur ces parcelles offrent une vision continue et précise de l'évolution des populations de ravageurs et de maladies.
- **Parcelles flottantes** : Ces parcelles sont sélectionnées de manière aléatoire et font l'objet d'observations ponctuelles. Elles complètent les données des parcelles fixes en fournissant des informations supplémentaires sur des zones variées, permettant ainsi une surveillance plus exhaustive et représentative.

### Observations

- **Réseau de piégeage de la mouche de l'olive** : Ce réseau est constitué de parcelles d'oliviers équipées de pièges chromatiques jaunes à phéromones sexuelles longue durée (efficaces pendant 180 jours), spécifiquement conçues pour la mouche de l'olive. Les pièges sont relevés au minimum une fois par semaine par les conseillers oléicoles ou les oléiculteurs volontaires, qui comptent le nombre de mouches capturées. La période de piégeage peut être annuelle ou saisonnière (de juin à novembre), en fonction des piègeurs. Toutes les données de capture sont saisies dans l'application « Oléiculteur » (gratuite), permettant une visualisation de la dynamique de piégeage et un partage des données notamment sous forme de cartes de piégeage, globalisées sur une zone donnée.
- **Observations des maladies du feuillage** : Des observations périodiques de cercosporiose et d'œil de paon sont effectuées sur certaines parcelles du réseau BSV. Ces observations permettent de surveiller l'évolution de ces maladies fongiques et d'adapter les stratégies de gestion en conséquence. En fin d'été, un test soude est réalisé pour déterminer l'inoculum latent d'œil de paon présent sur les parcelles. Ce test permet de prévoir les potentielles apparitions (sorties) de symptômes au début d'automne, offrant ainsi une meilleure anticipation et gestion de la maladie.

- **Réseau de piégeage de la teigne de l'olivier** : Depuis 2023, un réseau de piégeage de la teigne a été mis en place, suivant le même schéma que celui utilisé pour la mouche de l'olive. Ce réseau repose sur la participation d'oléiculteurs volontaires, à qui France Olive fournit des pièges delta équipés de phéromones spécifiques à la teigne. En contrepartie, ces oléiculteurs effectuent des comptages hebdomadaires des captures, permettant ainsi une surveillance continue et précise de la présence de la teigne dans les vergers.

Les observations BSV sont complétées par des observations réalisées dans le cadre d'un programme d'action de France Olive, financé par l'Europe et France AgriMer. Dans ce programme, les conseillers oléicoles effectuent des observations pour France Olive sur des parcelles de référence (non BSV) préalablement sélectionnées. Ces observations incluent des notations de fréquence des maladies du feuillage, de piégeages et de dégâts causés par la teigne de l'olivier, ainsi que de piégeages et de dégâts causés par la mouche de l'olive. Toutes ces observations sont réalisées selon un protocole rigoureux, garantissant ainsi la précision et la fiabilité des données collectées.

Le tableau ci-dessous présente le nombre de parcelles suivies dans chaque secteur du réseau BSV oléicole. Ces données permettent de visualiser la répartition des observations et de mieux comprendre la couverture géographique des suivis réalisés.

Région	Département	Nombre de parcelles BSV	Total
Région Sud	04	10	104 piégeurs
	06	13	
	13	36	
	83	15	
	84	30	
Région Occitanie	11	4	36 piégeurs
	30	11	
	34	9	
	66	12	
Région Aura	07	1	16 piégeurs
	26	15	

Le tableau ci-dessous présente la répartition des parcelles suivies dans le cadre des actions de France Olive, en fonction des secteurs géographiques et des thématiques décrites précédemment.

Région	Département	Nombre de parcelles en fonction de la thématique des observations		
		Mouche de l'olive	Teigne de l'olivier	Maladies du feuillage
Région Sud	04	3	2	2
	06	4	2	2
	13	4	3	3
	83	3	2	2
	84	2	2	2
Région Occitanie	11	3	3	3
	30	3	3	3
	34	2	2	2
	66	3	2	2
Région Aura	07	0	0	0
	26	5	2	2

Le tableau suivant présente les périodes d'observations des différents bioagresseurs dans le cadre des suivis BSV. Ces périodes sont définies en fonction des cycles biologiques des ravageurs et des maladies, permettant ainsi une surveillance optimale et une gestion efficace des interventions phytosanitaires :

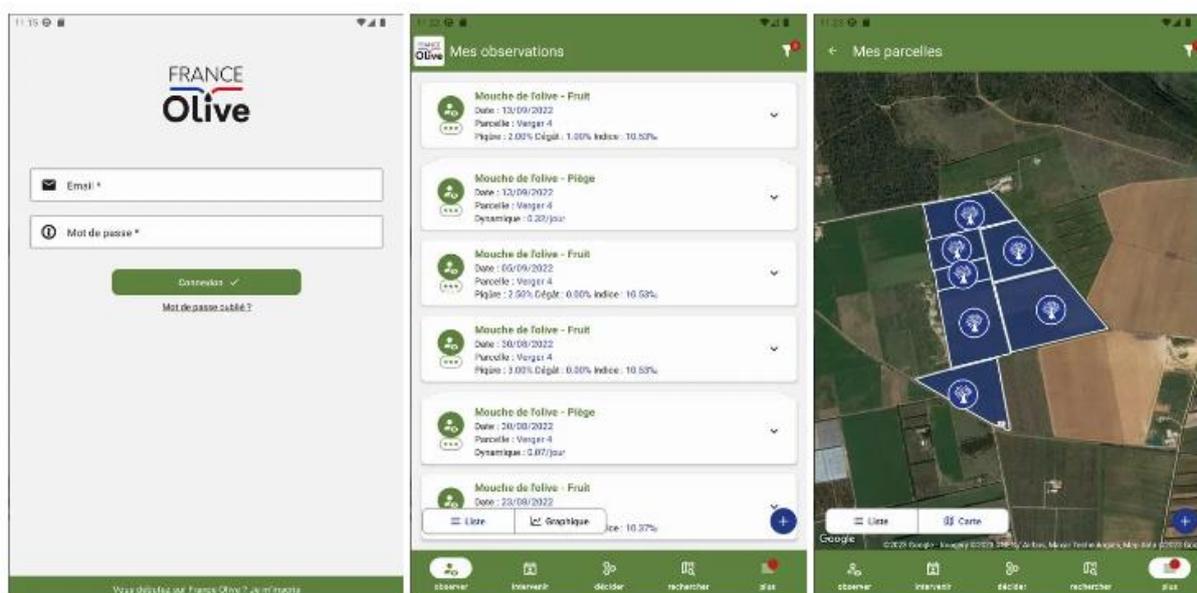
Période d'observations des maladies et ravageurs de l'olivier en 2024											
	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.
<b>Mouche de l'olive</b>											
<b>Dalmaticose</b>											
<b>Teigne</b>											
<b>Cochenilles</b>											
<b>Œil de paon</b>											
<b>Cercosporiose</b>											
Bactériose											
<i>Metcalfa pruinosa</i>											
Psylle											
Pyrale du jasmin											
Otiorrhynqhe											
Punaise											

\*Bioagresseurs principaux en gras.

## Outils d'aide à l'estimation du risque - nouveautés

### Application « Oleiculteur »

En 2023, France olive a développé un outil d'aide à la décision disponible gratuitement sur smartphone et internet pour tous les oléiculteurs français. Toutes les informations sur cette application sont disponibles sur le site de [France Olive](https://www.franceolive.com).



## Fonctionnalités de l'application

### - Saisie et visualisation des observations de bioagresseurs :

L'application permet aux oléiculteurs de saisir et visualiser les observations de bioagresseurs autour de leur exploitation ainsi que sur l'ensemble du territoire oléicole.

Par exemple, la carte des piégeages de la mouche de l'olive est directement accessible via cet outil. Les utilisateurs peuvent également visualiser les observations de piégeage de leur exploitation sur un graphique de suivi de la dynamique des populations, non seulement pour l'année en cours mais aussi pour les années antérieures. De plus, l'application offre un accès à diverses autres informations telles que la carte de piégeage teigne, les dégâts causés par la mouche, et la présence de maladies du feuillage, le tout présenté sous forme de cartes ou de graphiques interactifs.



Exemple de carte de piégeage de la mouche pour le BSV (relevés du 26 septembre au 4 octobre 2024)

← **Modèle oeil de paon**

**Station météo à 7.00 km**

Paramètres du calcul de risque :

- Dernière protection : 25/03/2024 : BOUILLIE BORDELAISE RSR DISPERS
- Dernière observation : 31/08/2023 : Dégât 0.00%

**Sorties de tâches** le 05/12/2024

**Risque très élevé** à partir du 05/12/2024

Prévisions des 14 prochains jours

---

Épisodes des 30 derniers jours

**Épisode contaminant** le 02/12/2024

**Sorties de tâches** le 05/12/2024

**Épisode contaminant** le 25/11/2024

### - Accès au modèle de décision Œil de Paon

Ce modèle, développé par la DRAAF PACA en collaboration avec le CRIAM Sud et France Olive, est un outil épidémiologique. Il combine les données météorologiques passées et prévisionnelles de proximité (via Weenat Météo vision), les observations réalisées par les oléiculteurs sur leurs parcelles, ainsi que leurs interventions de protection. Grâce à ces données, le modèle calcule le niveau de risque de contamination et d'observation des symptômes, ainsi que les périodes estimées de sortie des symptômes. Cela permet aux oléiculteurs de prendre des décisions éclairées pour la gestion de l'œil de paon.

Exemple du modèle Œil de paon de l'application Oléiculteur (simulation au 5 décembre 2024 à Saint-Gilles)

## Carte des stations météorologiques sur la zone oléicole

### Région Sud

Les graphiques ci-dessous représentent les données météorologiques de l'année 2024 pour la région Sud, comparées aux normales climatiques établies sur la période de 1991-2020. Ces données sont éditées par le CRIIAM Sud et incluent les précipitations (histogrammes) et les températures décennales (courbes).

#### *Précipitations*

Les histogrammes illustrent le cumul de pluie reçu chaque décennie (période de dix jours) au cours de l'année 2024, comparée aux moyennes historiques. Cette comparaison permet d'identifier les périodes de l'année où les précipitations ont été anormalement élevées ou faibles, ce qui peut avoir un impact significatif sur la croissance des oliviers et la propagation des maladies.

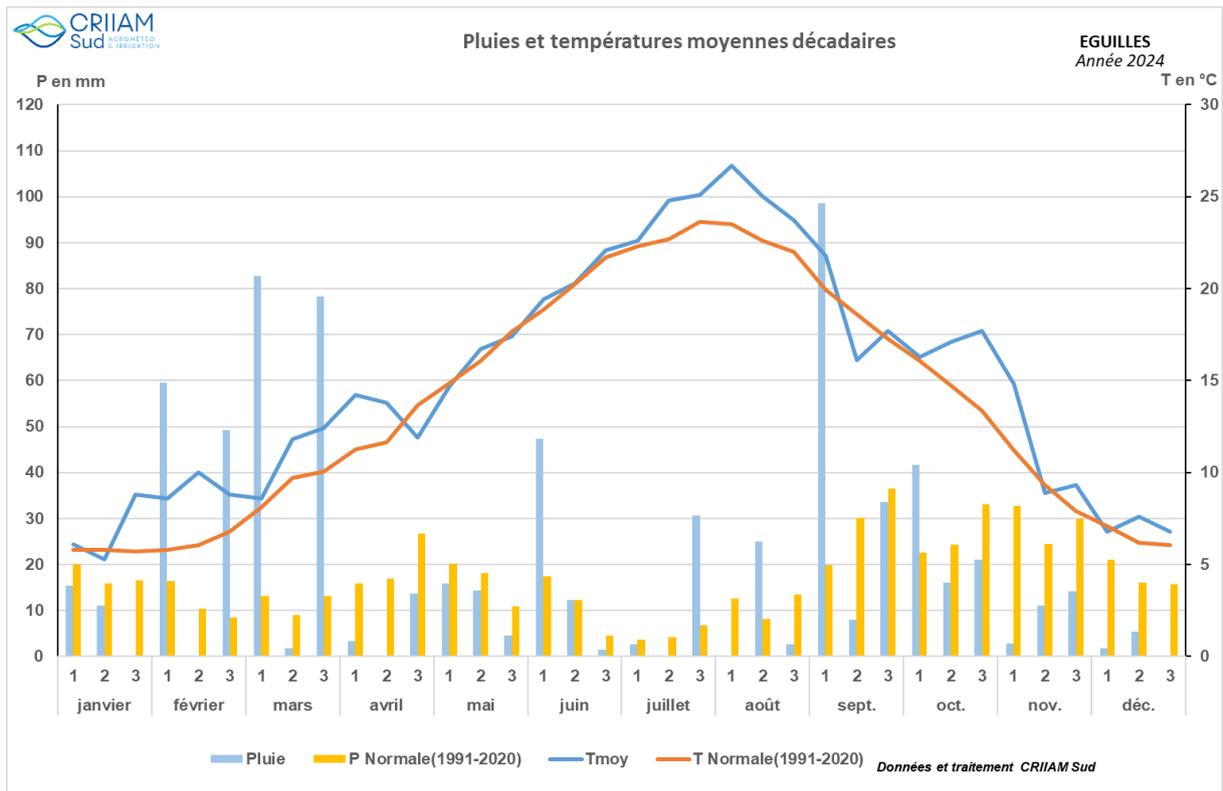
#### *Températures*

Les courbes représentent les températures moyennes décennales de l'année 2024, comparées aux normales climatiques. Cette analyse permet de visualiser les écarts de température par rapport aux moyennes historiques, fournissant ainsi des informations cruciales sur les conditions thermiques qui peuvent influencer le développement des bioagresseurs et la phénologie des oliviers.

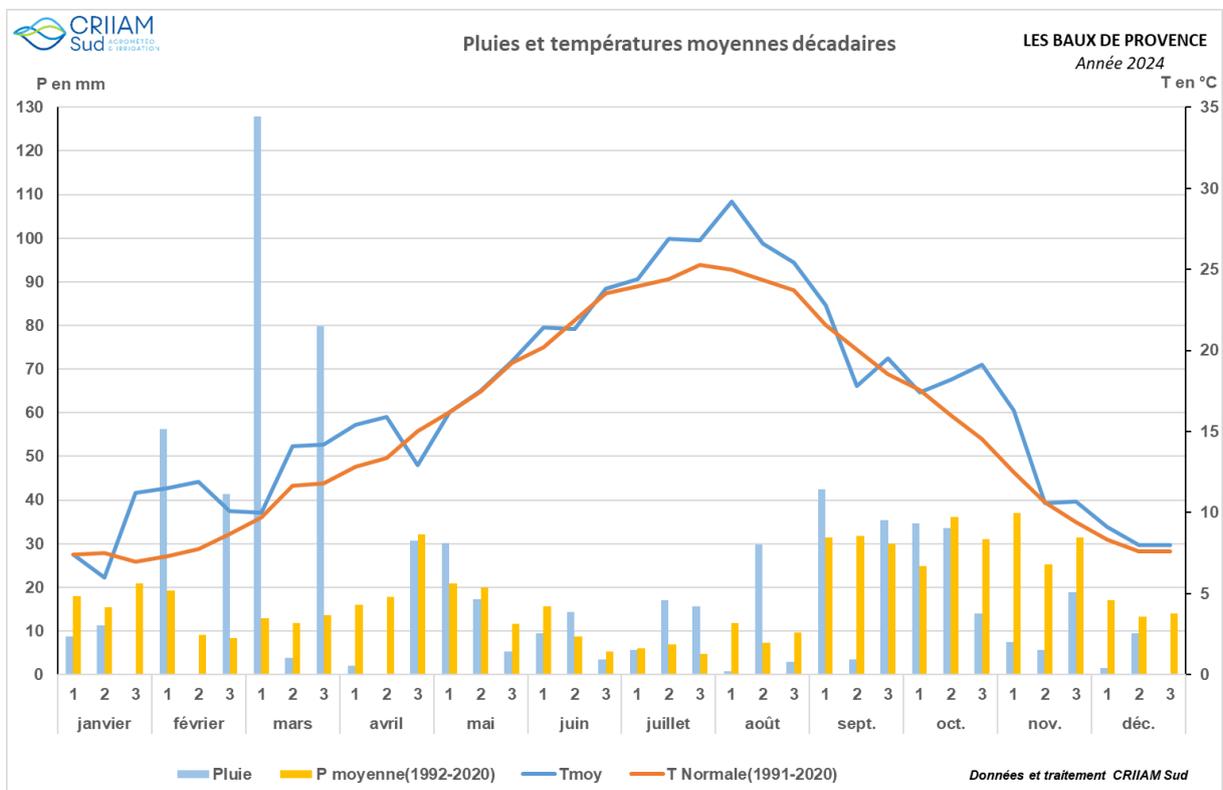
Ces données météorologiques sont essentielles pour les oléiculteurs, car elles permettent de mieux comprendre les conditions climatiques actuelles et de prendre des décisions éclairées pour la gestion de leurs cultures.



- Eguilles (Bouches du Rhône)

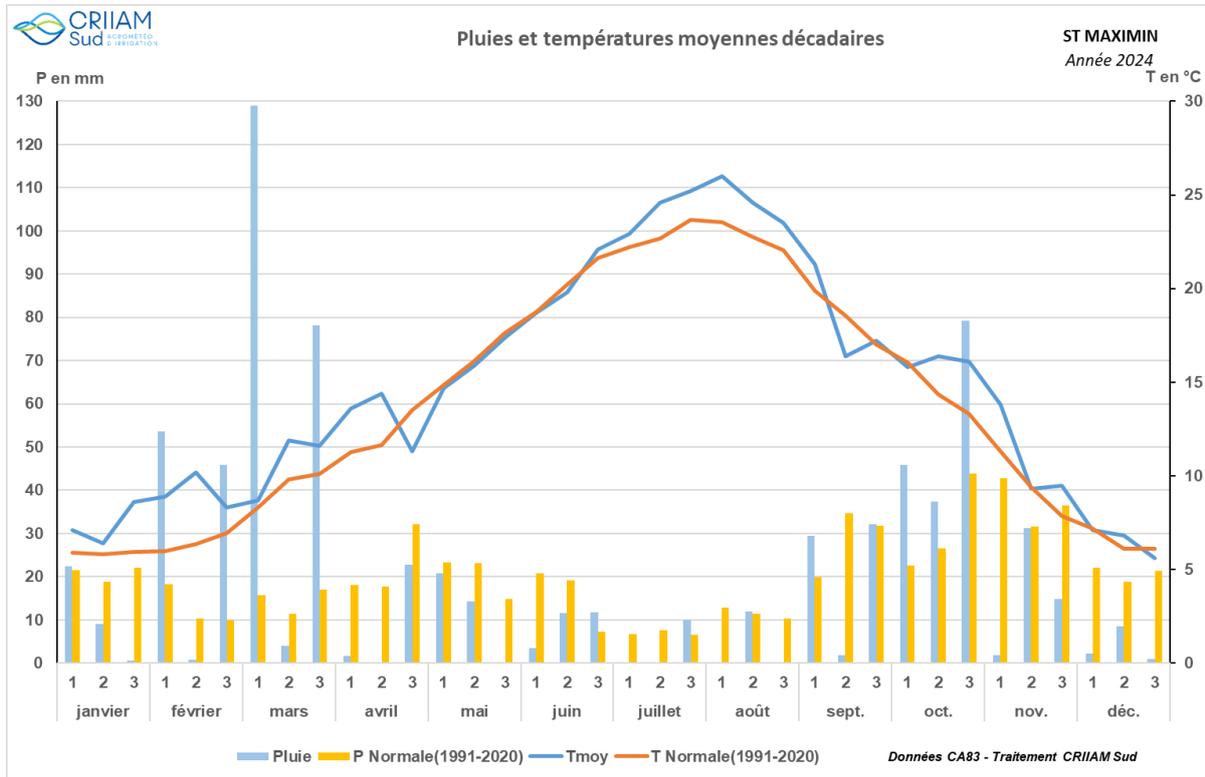


- Les Baux de Provence (Bouches-du-Rhône)

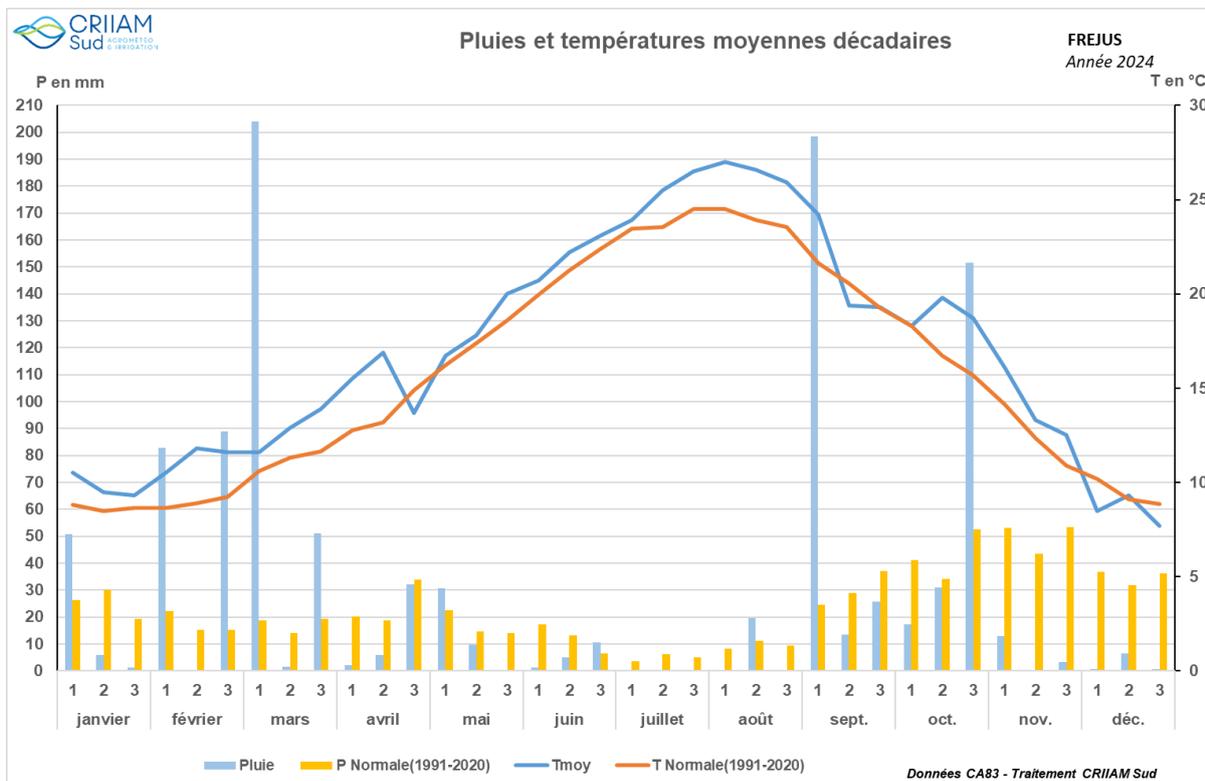




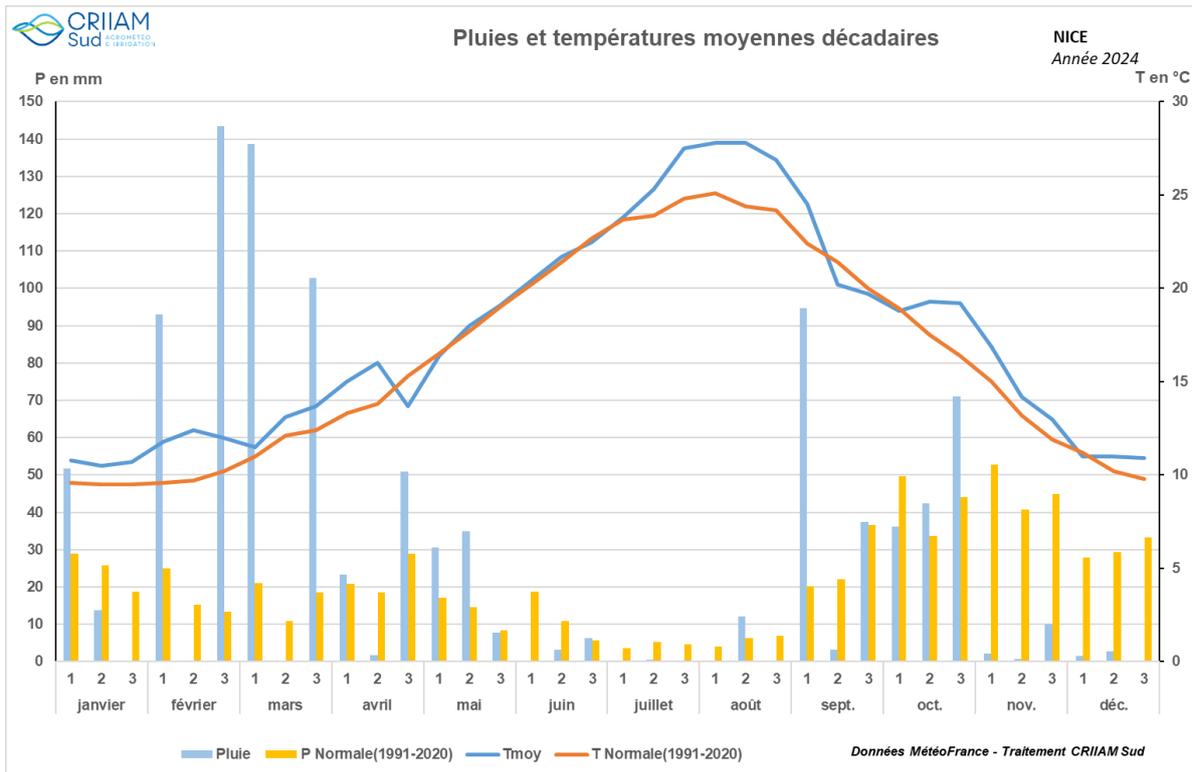
- Saint-Maximin (Var)



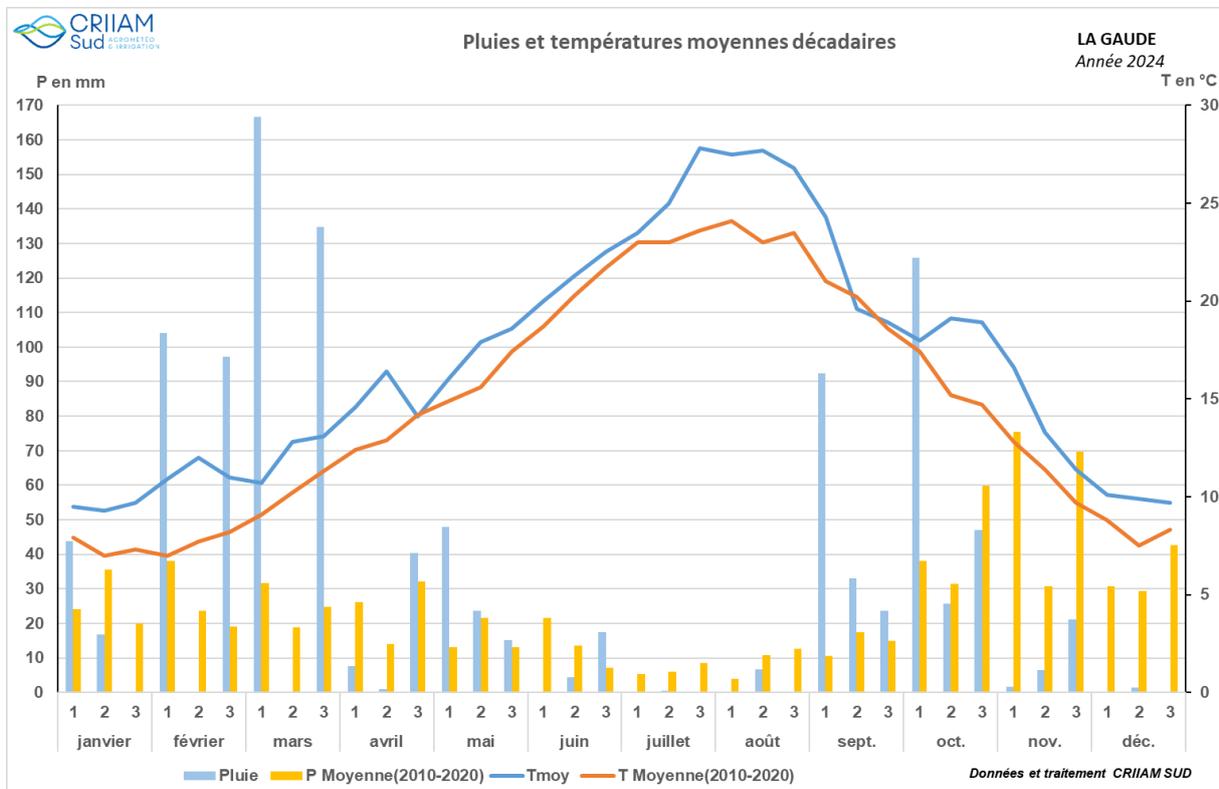
- Frejus (Var)



- Nice (Alpes-Maritimes)



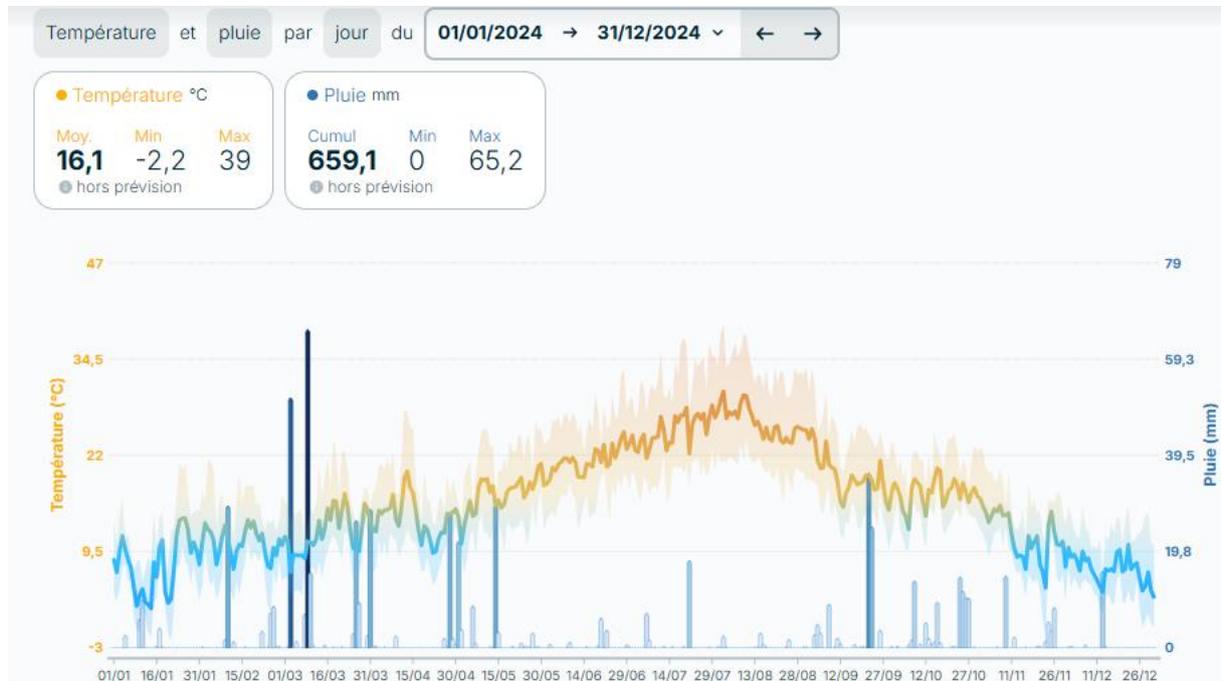
- La Gaude (Alpes maritimes)



## Région Occitanie

Pour la région Occitanie, seules les données de températures et de cumul de précipitations sont affichées. Les données présentées dans les graphiques suivants sont exportées de l'application Weenat, basées sur les données « Weenat Météo Vision ». A ce jour, nous ne disposons pas encore d'un historique complet pour ces données.

- Saint-Gilles (Gard)



- Aniane (Hérault)



- Palau-del-Vidre (Pyrénées-Orientales)



- Narbonne (Aude)



## Région Auvergne-Rhône-Alpes

Pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, seules les données de températures et de cumul de précipitations sont affichées. Les données présentées dans les graphiques suivants sont exportées de l'application Weenat, basées sur les données « Weenat Météo Vision ». A ce jour, nous ne disposons pas encore d'un historique complet pour ces données.

- Mirabel-aux-Baronnies (Drôme)



- Payzac (Ardèche)



## Synthèse du bilan climatique du territoire oléicole

- Un hiver très doux

L'hiver 2023-2024 a été marqué par des températures particulièrement douces, voire printanières, de décembre à février. A l'exception de deux semaines en janvier où un épisode de froid a eu lieu, cet hiver se classe comme le troisième le plus doux depuis 1999.

- Un printemps très pluvieux et doux

Le printemps 2024 a été caractérisé par de nombreuses précipitations, avec des cumuls bien supérieurs aux normales de saison. Les températures moyennes ont également été plus élevées que la normale, notamment durant la moitié du mois de février et la fin du mois d'avril. La première moitié d'avril a même enregistré des records de chaleurs précoces. Cependant, la dernière semaine d'avril a été marquée par un net refroidissement, avec des gelées dans certains secteurs comme le Gard, l'arrière-pays varois et sur le plateau de Valensole, la Drôme et le Luberon. Peu ou pas de dégâts ont été identifiés suite à ces épisodes de gels, probablement grâce au stade de développement plus avancé des oliviers (ébauche florale à sortie d'inflorescence).

Les mois de mai et juin ont également été remarquablement pluvieux et peu ensoleillés, sauf en Drôme et Ardèche où la pluviométrie était dans les normales. Il est important de noter que dans certains secteurs du Var et des Alpes-Maritimes, le printemps a été marqué par d'importants écarts de températures entre le jour et la nuit. Ces écarts ont probablement causé des roussissements sur les fleurs, localement, sur le plateau de Valensole, le Var et les Alpes-Maritimes.

- De la grêle en juin

Des épisodes de grêle localisés ont eu lieu en juin dans la Drôme, le Gard et les Alpes-Maritimes.

- Un été très chaud

Les mois de juillet et août ont été marqués par des températures moyennes très élevées, bien au-delà des normales de saison. Deux vagues de chaleur très intenses ont eu lieu de fin juillet à mi-août, et la chaleur a persisté tout l'été, de jour comme de nuit. Des épisodes orageux localement violents se sont produits au cours de la saison.

- Un changement de températures très rapide en septembre

Après un début de mois de septembre chaud (supérieur aux normales), la seconde moitié du mois a connu deux semaines de fraîcheur automnale précoce et intense, avec des orages très violents se succédant sur plusieurs jours. En octobre, après une première semaine très fraîche pour la saison, une grande douceur s'est installée jusqu'à la fin du mois de novembre, avec des températures supérieures aux normales de saisons. Ces températures ont été accompagnées par des épisodes cévenols très importants, avec des jours de pluies consécutifs. Des épisodes de gel locaux ont été signalés autour du 20 novembre dans le Gard et la Drôme. D'importantes chutes de fruits sains ont eu lieu à cause de vents violents en mi-septembre dans le Gard, l'Hérault et les Bouches-du-Rhône.

Dans les Pyrénées-Orientales et l'Aude, bien que le bilan des précipitations soit meilleur en 2024 qu'en 2023, ces secteurs sont toujours en déficit hydrique.

## Période des stades phénologiques clé 2024 par département

	Floraison (BBCH 60-69)			Durcissement du noyau (BBCH 75)		Maturation (BBCH 80-89)		novembre
	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	
Pyrénées Orientales (66)		←→			←→			
Aude (11)		←→			←→			
Hérault (34)		←→			←→			
Gard (30)		←→			←→			
Bouches du Rhône (13)		←→			←→			
Vaucluse (84)		←→			←→			
Drôme (26)			←→		←→			
Var (83)		←→			←→			
Alpes de Haute Provence (04)		←→			←→			
Alpes Maritimes (06)		←→			←→			

### Floraison et durcissement du noyau

L'année 2024 semble caractérisée par une floraison plus précoce d'une semaine par rapport à l'année précédente et plus étalée en raison d'une forte hétérogénéité entre et dans les parcelles, ainsi qu'entre et au sein même des arbres. Globalement, la période de floraison a débuté au mois de mai et a été accompagnée par des précipitations parfois importantes dans certains secteurs, notamment sur les littoraux. Ces épisodes de pluies ne semblent pas avoir eu d'impact négatif sur la floraison et la pollinisation. En revanche, les différences de températures ont entraîné des dégâts localisés sur les fleurs de certaines parcelles du Var, du Gard, de Drôme et du plateau de Valensole. A l'exception des Pyrénées-Orientales et des Bouches-du-Rhône, la période de durcissement du noyau a été exceptionnellement courte sur l'ensemble du secteur oléicole.

### Maturité des olives

La concentration en huile dans les fruits est particulièrement basse sur l'ensemble des territoires oléicoles. La cause de ce phénomène n'a pas été clairement identifié, mais plusieurs hypothèses sont possibles.

- **Baisse brusque des températures en septembre** : Il est possible que la brusque baisse des températures en septembre ait perturbé le processus de lipogenèse des olives, affectant ainsi la concentration en huile.
- **Forte teneur en eau dans les olives** : Les fortes précipitations ont entraîné un grossissement important des fruits. Il est également envisageable que l'importante teneur en eau dans les olives, dues aux précipitations, ait limité la lipogenèse et donc la concentration en huile dans les fruits. Cependant, ce phénomène a également été observé dans les Pyrénées-Orientales et l'Aude, où peu de précipitations ont eu lieu.
- **Maturité organoleptique précoce** : La maturité organoleptique a été très précoce cette année, notamment pour la variété Tanche. Il est possible que les récoltes aient été déclenchées plus tôt, avant que la lipogenèse soit terminée.

Il semblerait que la concentration en huile dans les olives ait augmenté brusquement au cours du mois de décembre (à partir des premiers froids de mi-décembre), notamment dans les Alpes-Maritimes où les récoltes ont été plus tardives. Dans le var, la véraison a été particulièrement rapide.

## Développement des pousses printanières et automnales

Les importantes précipitations printanières et automnales ont favorisé le développement des pousses lors de ces deux périodes sur l'ensemble du territoire oléicole, à l'exception de parcelles non irriguées dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales.

### Autres phénomènes

- **Millerandage** : Cette année, le phénomène de millerandage a été très important sur la variété Aglandau et, dans une moindre mesure, sur les variétés Bouteillan et Cayon.
- **Fruits non fécondés** : Des fruits non fécondés se sont développés et ont tenu sur les arbres jusqu'à un stade avancé sur des vergers des Pyrénées-Orientales, des Bouches-du-Rhône et du Gard.
- **Fruits nécrosés** : Des observations sur les variétés Tanche et Verdale dans les Pyrénées-Orientales ont également rapportées localement des fruits nécrosés sur gros calibre.

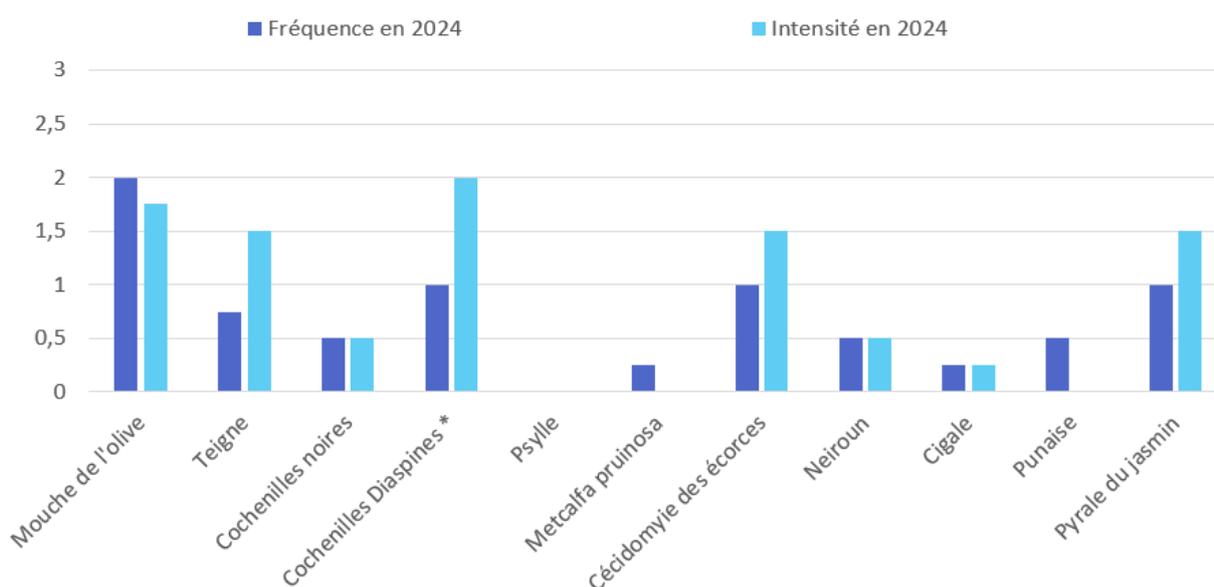


SOMMAIRE

# Synthèse des bioagresseurs

## Bilan des ravageurs

### Synthèse des dégâts causés par les ravageurs en 2024



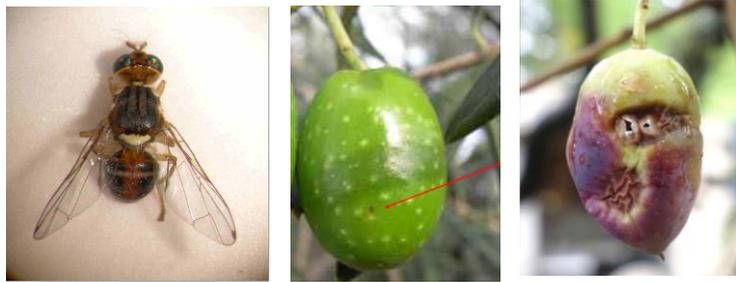
(\*) Dégâts importants localisés sur certaines parcelles du Var et des Bouches-du-Rhône

Fréquence : régularité de la présence de dégâts (1 : peu présents, 3 : présents sur l'ensemble du territoire oléicole)

Intensité : Gravité des dégâts (0 : dégâts non significatifs, 3 : dégâts importants)

- **Mouche de l'olive, *Bactrocera oleae***

Les larves de la mouche de l'olive creusent des galeries dans les fruits, entraînant leur chute. De plus, les mouches piquent les fruits, favorisant l'apparition de la dalmaticose, une maladie fongique pouvant causer des pertes de récolte importantes. Pour plus d'informations, consultez le site internet de [France Olive](https://www.franceolive.com).



*De gauche à droite : Mouche de l'olive (Bactrocera Oleae) ; olive piquée ; olive trouée et avec dalmaticose. (Source : Centre Technique de l'Olivier)*

Cette année, la saison de mouche a démarré précocement dès début juin avec les premiers vols et premières piqûres sur les fruits attractifs. Les conditions favorables au développement de la dalmaticose ont permis au champignon de se propager sur de nombreuses olives piquées. En juillet, les captures de mouches ont fortement augmenté sur la majorité des territoires oléicoles, entraînant des dégâts pouvant être importants, notamment sur les zones précoces. Certains vergers non protégés ont subi des dommages significatifs, avec de nombreux fruits affectés par la dalmaticose.

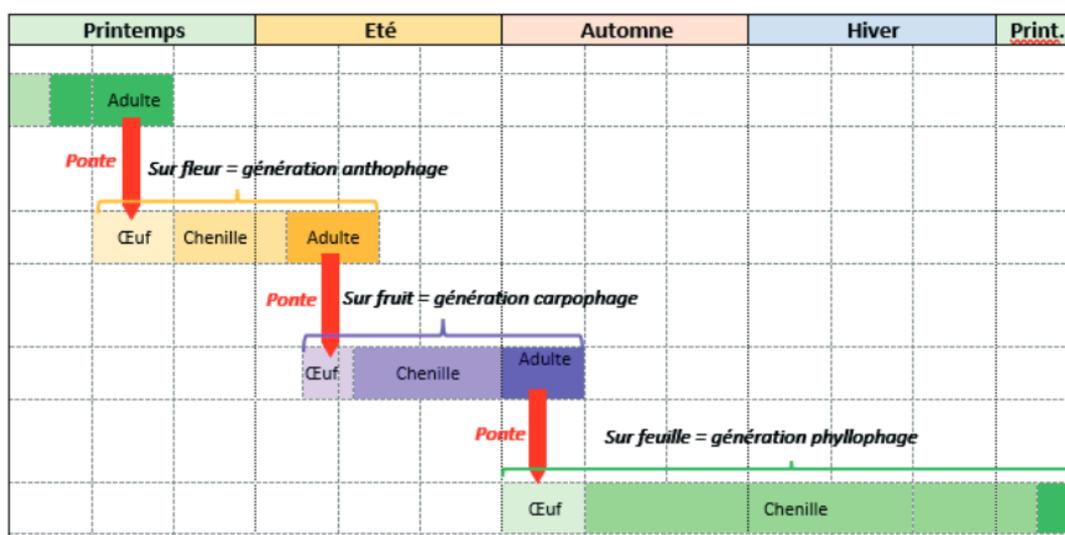
Sur les littoraux, les niveaux de captures ont été élevés en juin, puis ont brusquement diminué et se sont maintenus à un niveau bas jusqu'en septembre. Le littoral des Alpes-Maritimes est historiquement le territoire avec les plus fortes pressions de ce ravageur. Cette année, la pression est restée forte mais inférieure aux niveaux des années précédentes jusqu'en octobre.

Dans les terres, la reprise d'activité des vols a débuté à la fin du mois d'août avec la baisse des températures et les premiers orages. Ces vols ont augmenté à partir de septembre, au début du mois dans les terres et plus tard pour les littoraux. Les protections moins régulières, dues à une perception de faible pression de la mouche, ont entraîné des dégâts sur ces vergers. Ce constat est similaire entre les littoraux des Alpes-Maritimes, du Var et des Pyrénées-Orientales, ainsi que dans les terres de la plupart des secteurs oléicoles. De plus, les vents forts et les précipitations successives au début de la période automnale ont limité le positionnement des protections et favorisé leur lessivage, augmentant ainsi les dégâts de mouche et le développement de la dalmaticose.

**Finalement cette année, bien que la dynamique des populations de la mouche de l'olive au cours de la saison ait différé de celle de l'année précédente, l'intensité des dégâts est restée similaire. L'activité et les premiers dégâts ont été très précoces, dès le mois de juin. Les protections n'étant pas en place à cette période, des dégâts pouvant être importants ont eu lieu. Ensuite, l'activité a brusquement diminué sur de nombreux secteurs jusqu'à la baisse de températures et aux orages à la fin du mois d'août dans les terres et en mi-septembre sur les littoraux. La pression mouche plus faible à cette période par rapport aux années précédentes a pu entraîner une baisse de la vigilance pour le renouvellement des protections, alors que les vols se sont intensifiés. De plus, les précipitations étalées sur plusieurs jours successifs et les vents forts à partir de la mi-septembre (Mistral et Tramontane) ont limité le positionnement et ont pu lessiver et éroder les protections en place. C'est pourquoi des dégâts aussi importants que l'an dernier ont pu être constatés sur de nombreux vergers.**

- **Teigne de l'olivier**, *Prays oleae*

La teigne de l'olivier est un petit lépidoptère qui se développe sur l'olivier et quelques autres oléacées. Elle effectue trois générations par an, chacune comportant quatre stades de développement : chenille, nymphe, adulte et œuf.



Cycle biologique de la teigne. Source : Centre Technique de l'Olivier.

En 2024, les vols de teignes ont débuté en mars sur les secteurs les plus précoces, avec quelques observations de galeries sur feuilles. L'activité a démarré en avril dans les secteurs plus tardifs. Très peu de dégâts ont été constatés sur la majorité du territoire oléicole, à l'exception de certains vergers des Alpes-Maritimes et du Var. Les vols de la génération phyllophage se sont terminés début mai, ou étaient en passe de finir dans les secteurs les plus tardifs comme le Nyonsais ou l'arrière-pays varois.

Les premiers dégâts de la génération anthophage ont été observés à partir de mi-mai. Ces dégâts sont restés très faibles dans la majorité des vergers, sauf sur certaines parcelles du Var où des chenilles ont été constatées, avec jusqu'à 10 % de dégâts. **La faible pression de la teigne et les précipitations étalées sur plusieurs jours successifs ont limité les traitements à base de *Bacillus thuringiensis* dans de nombreux vergers.** Les vols de cette génération se sont déroulés sur tout le mois de juin.

Les larves de la génération carpophage ont commencé à pénétrer dans les olives en juillet, et les premières chutes de fruits ont débuté en septembre, progressant jusqu'en octobre. **Bien que peu de dégâts aient été observés lors des générations phyllophages et anthophages, des dégâts parfois importants sur les fruits ont été constatés dans de nombreux vergers.**



De gauche à droite : galeries de teigne sur feuille ; larve de teigne sur inflorescence ; œuf de teigne sur fruit et larve de teigne quittant le fruit après avoir dévoré l'amandon. (Sources : Centre Technique de l'Olivier)

## - Autres bioagresseurs

### COCHENILLES

Les cochenilles sont des insectes piqueurs-suceurs très polyphages (non spécifiques à une plante hôte) de la super famille des *Coccoidea* qui regroupe plusieurs familles.

#### Famille des *Coccidae* (Cochenilles à carapace)



Cochenille noire  
(*Coccidae*)

*Philippia follicularis*  
(*Coccidae*)

Cochenille  
farineuse  
(*Pseudococcidae*)

Crédit photos : Maud Damiens (CA 06), Fanny Vernier (CA 83)  
et Centre Technique de l'Olivier.

La famille des *Coccidae*, notamment la cochenille noire de l'olivier (*Saissetia oleae*) et plus rarement *Filippia follicularis*, est la plus fréquemment rencontrée dans les vergers d'oliviers en France. Plus récemment des cochenilles de la famille des *Pseudococcidae* (cochenilles farineuses) ont été observées dans quelques vergers des Alpes-Maritimes et du Var. Le miellat produit par les *Coccidae* et *Pseudococcidae* en se nourrissant de la sève provoque le développement de fumagine (complexe de champignons épiphyte). La

présence de fumagine sur les feuilles diminue leur capacité à réaliser la photosynthèse, affaiblissant ainsi l'arbre. Des foyers sont observés ponctuellement sur des vergers de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, du Nyonsais et les Alpes-de-Haute-Provence.

#### Famille des *Diaspididae* (Cochenilles à bouclier)



Cochenilles de la famille des *Diaspididae*. Source : Fanny Vernier (CA 83) et Centre Technique de l'Olivier.

Une autre famille de cochenilles, les *Diaspididae* (cochenilles à bouclier), peut également se développer sur les oliviers, notamment *Parlatoria oleae* (la cochenille violette) et *Aspidiotus nerii* (la cochenille du lierre). Ces cochenilles impactent surtout les fruits (dépréciation voire chute prématurée des fruits), mais en cas de forte pression, elles peuvent également affaiblir les arbres. Les cycles biologiques et le nombre de générations des cochenilles varient en fonction des espèces, des conditions climatiques et des zones géographiques.

**Cette famille de cochenilles est devenue très préoccupante pour les secteurs où elle est observée : de la pointe de Ramatuelle jusqu'au secteur de la Crau et jusqu'à Cuers, en passant par des vergers des Alpes-Maritimes, le pourtour Toulonnais, Ollioules, Cassis, La-Londe-les-Maures et Saint-Cyr-sur-Mer. En effet, dans les vergers où quelques foyers ont été constatés en début d'année, ces foyers ont fortement progressé et la présence de ces cochenilles s'est intensifiée en seulement quelques mois.**

En réaction à ce constat, la Chambre d'agriculture du Var, le CIVAM des Bouches-du-Rhône, la Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes et France Olive réalisent un **état des lieux exhaustif de la présence**

**de cochenilles** sur le territoire oléicole pour la récolte 2024. **Si vous êtes producteur concerné par cette problématique et/ou moulinier** souhaitant relayer l'information, vous trouverez un questionnaire et d'autres supports [sur cette page de la Chambre d'agriculture du Var](#). De même, **si vous n'avez pas constaté ces cochenilles sur votre verger**, vous êtes également invités à répondre à ce questionnaire afin que les secteurs où ces cochenilles ne sont pas présentes soient clairement identifiés. Nous vous remercions pour votre aide.

### **PYRALES DU JAMSIN**

Des attaques très importantes de pyrale du jasmin (*Palpita unionalis*) ont été signalées de juin à août sur certains vergers, touchant surtout les jeunes arbres mais également les jeunes pousses d'arbres adultes. Les attaques semblent être plus tardives cette année et peuvent être pénalisantes pour les jeunes arbres, mais elles ont généralement peu d'impact sur des arbres adultes suffisamment vigoureux.

### **PSYLLE DE L'OLIVIER**

Des dégâts causés par le psylle de l'olivier (*Euphyllura olivina*) ont été signalés en mai 2024, mais les impacts sur les parcelles concernées ont été insignifiants.

### **NEIROUN**

Comme en 2023, il n'y a quasiment pas eu de signalements de vergers présentant des dégâts causés par le neiroun (*Phloeotribus scarabeoides*) cette année.

### **CECIDOMYIE DE L'ECORCE**

En 2024, les dégâts causés par la cécidomyie des écorces (*Resseliella oleisuga*) sont hétérogènes sur le territoire oléicole. Des attaques d'intensité assez importante ont été observées tout au long de l'année sur quelques vergers du Var et des Bouches-du-Rhône, tandis que ce ravageur a été très présent dans la Drôme.

### **CICADELLE PRUINEUSE, METCALFA PRUINOSA**

Présents sur les parcelles d'oliviers des Alpes-Maritimes depuis quelques années, des foyers de *Metcalfa pruinosa* sont toujours observés sur ce secteur de la fin du mois de juillet à septembre. Les dégâts directs (ponction de sève) et indirects (développement de fumagine) ont été relativement limités cette année.

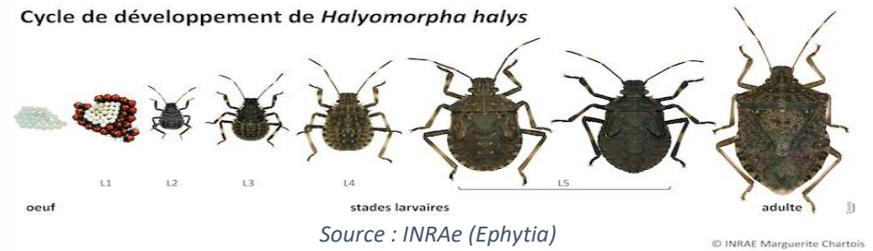


*Larves de Metcalfa pruinosa (à gauche) et feutrage blanc/miellat sur inflorescences (droite).*  
Source : Maud Damiens (CA 06)

## PUNAISES

Plusieurs familles de punaises sont présentes dans les vergers tel que :

- La punaise diabolique *Halyomorpha halys* :



- La punaise phytophage *Closterotomus trivialis* de la famille des *Miridae* :



*Closterotomus trivialis*

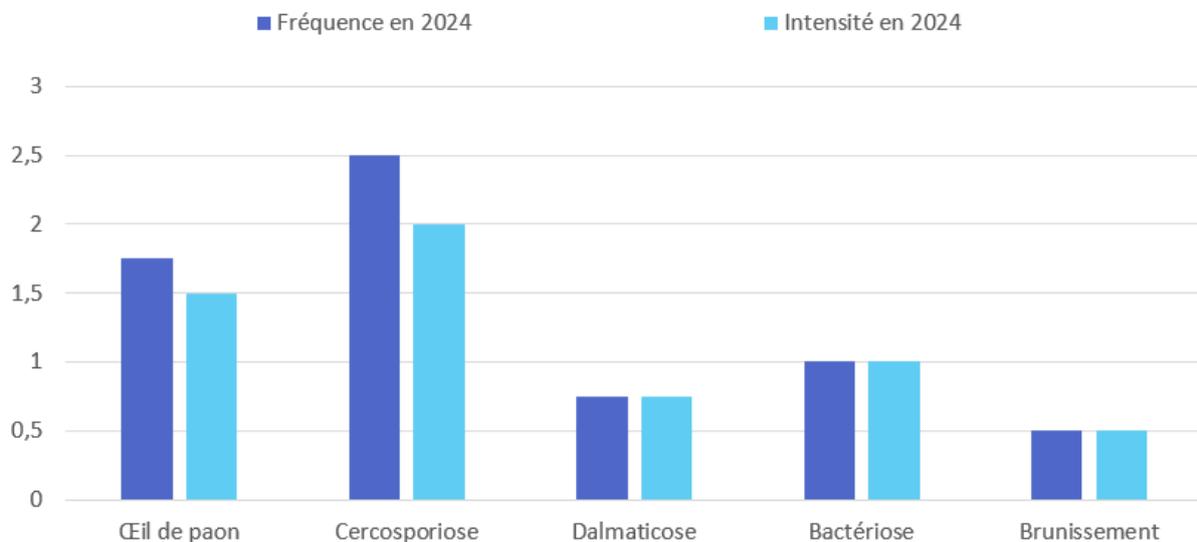
Source : Hélène Lasserre (France Olive) et Fanny Vernier (CA83)

Les éventuels dégâts sur olives ne sont pas encore vérifiés et clairement identifiés en métropole. Vous trouverez des fiches de reconnaissances de punaises réalisées dans le cadre du GIS Fruits en cliquant sur [ce lien](#).

Pour plus d'informations sur les biologies des différents ravageurs, vous pouvez consulter le site de [France Olive](#).

## Bilan des maladies

### Synthèse des dégâts causés par les maladies en 2024



- **Maladies du feuillage** : Œil de paon et Cercosporiose

L'usage « maladies du feuillage » sur olivier regroupe l'œil de paon (*Fusicladium oleagineum*) et la cercosporiose (*Pseudocercospora cladosporioides*), deux maladies cryptogamiques causées par des champignons ascomycètes (champignons supérieurs à mycélium cloisonné). Ces maladies se développent sur les feuilles et parfois sur les fruits ou le pédoncule de fruits.

**Symptômes et impact**

- **Œil de paon** : La contamination des feuilles par l'œil de paon se traduit par des tâches circulaires de 2 à 10 mm de diamètre sur le limbe supérieur des feuilles de plus d'un mois.
- **Cercosporiose** : Cette maladie se caractérise par un feutrage grisâtre sur la face inférieure des feuilles et des chloroses jaunes qui se nécrosent progressivement.



*Symptômes d'œil de paon (gauche) et de cercosporiose (au milieu, face supérieure de la feuille atteinte /à droite, inférieure)  
(Source France Olive)*

Les feuilles infectées par ces maladies chutent prématurément, entraînant une défoliation parfois importante des arbres. Cela réduit l'activité photosynthétique et la vigueur des arbres et dans une moindre mesure le développement des pousses, l'intensité de floraison et la production. Cela augmente également la sensibilité à d'autres pathogènes. Les extrêmement rares infections sur fruits peuvent retarder la maturité et déprécier la qualité des huiles.

**Schéma épidémiologique**

Le schéma épidémiologique de ces deux maladies est relativement similaire et se déroule en plusieurs étapes :

1. **Phase d'infection** : Une spore se pose sur la face supérieure d'une feuille, germe sous des conditions favorables (présence d'eau libre, humidité et température adéquates), pénètre dans l'épaisseur du limbe en traversant la cuticule et se propage dans les tissus internes de la feuille.
2. **Phase d'incubation** : Cette phase peut durer de quelques semaines à plusieurs mois pour l'œil de paon et jusqu'à un an pour la cercosporiose. Pendant cette période, les feuilles infectées ne présentent aucun symptôme visible.
3. **Phase de sporulation** : Le mycélium du champignon fructifie et produit de nouvelles spores qui se disséminent par précipitations, parfois du vent (cercosporiose et œil de paon) et potentiellement certains insectes comme les psocques (œil de paon). Les symptômes sur les feuilles deviennent visibles uniquement pendant cette phase.

Les conditions nécessaires au déroulement de chacune des phases de contamination (infection, incubation, sporulation) sont spécifiques à chaque maladie. En général, il faut la présence d'eau libre

(feuille mouillée par la pluie), une humidité relative importante supérieure à 80 % et une température moyenne comprise entre 10 et 20°C, avec des variations légères pour la cercosporiose. Ces conditions sont principalement réunies au printemps et à l'automne.

#### **Observations 2024**

Cette année, les conditions météorologiques de mars à juin ont été très favorables au développement et à de nouvelles contaminations des maladies du feuillage. Sur l'ensemble du territoire oléicole, à l'exception des secteurs des Pyrénées-Orientales et de l'Aude, ces mois ont été caractérisés par des températures douces et des précipitations régulières, voire étalées sur plusieurs jours consécutifs, ainsi que d'importants épisodes de brouillards et d'orages.

Les symptômes d'œil de paon et les défoliations ont été signalés d'avril et à juin, principalement dans les Bouches-du-Rhône et le Luberon. Malgré le nombre d'épisodes contaminants élevés au printemps, peu de symptômes d'œil de paon ont été observés, suggérant que les protections mises en place à cette période ont été efficaces sur la majorité des vergers des réseaux. La cercosporiose a été présente sur de nombreux vergers au printemps, mais les précipitations printanières ont favorisé le développement de la pousse, compensant les chutes foliaires.

De juillet à août, une défoliation physiologique, ne semblant pas liée aux maladies du feuillage, a été constatée dans la Drôme et les Pyrénées-Orientales. Dans d'autres secteurs comme les Bouches-du-Rhône, le Gard, l'Hérault et les Alpes-Maritimes, la défoliation semble majoritairement causée par la cercosporiose. Bien que des défoliations parfois importantes aient eu lieu durant l'été, des symptômes de cette maladie étaient toujours observés à la fin du mois d'août.

En continuité du printemps pluvieux, les conditions climatiques de fin août à novembre ont été très favorables au développement et aux contaminations des maladies du feuillage. Des symptômes importants d'œil de paon et de cercosporiose ont été signalés durant cette période. Il est possible que les précipitations sur plusieurs jours successifs aient limité le positionnement des protections et favorisé leur lessivage.

**En résumé, la pression d'œil de paon a été très forte au printemps et en automne, avec une protection globalement efficace au printemps. La cercosporiose a été présente toute l'année sur de nombreux vergers, mais son intensité semble plus faible qu'en 2023. Les précipitations ont favorisé les pousses printanières et automnales, compensant ainsi la défoliation.**

#### **- Dalmaticose, *Botryosphaeria dothidea***

La dalmaticose est causée par le champignon *Botryosphaeria dothidea*. Son développement sur fruit est fortement lié à la présence de piqûres de mouche de l'olive (*Bactrocera oleae*). Les symptômes sont très caractéristiques, avec l'apparition d'une tache circulaire de couleur brune dont le contour est bien défini. La dalmaticose provoque la chute du fruit.



*Olives avec dalmaticose*  
(Source : France Olive)

**Cette année 2024 est caractérisée par une pression de la mouche très précoce, ce qui a entraîné le développement de dalmaticose très tôt dans la saison suite aux piqûres de juin. Cette maladie est restée très présente sur de nombreuses parcelles et s'est même étendue à des territoires où elle était peu présente habituellement, comme la Drôme.**

- **Bactériose, *Pseudomonas savastanoi***



*Galles de bactériose sur rameaux (Source : Centre Technique de l'Olivier, F. vernier CA 83)*

Les conditions météorologiques ont été favorables au développement de la bactériose dans les foyers infestés, notamment dans le Gard et les Bouches-du-Rhône. **En revanche, peu de nouveaux foyers ont été signalés sur le territoire oléicole.** Les épisodes localisés de grêle et de gel occasionnent des blessures qui peuvent être à l'origine de contaminations.

D'une manière générale, toutes les blessures occasionnées par la grêle, le gel, la taille, la récolte, ainsi que les chutes foliaires liées aux maladies du feuillage, sont des portes d'entrée pour les bactéries responsables de cette maladie. Cette bactérie *Pseudomonas savastanoi* se diffuse sur le végétal à partir de galles par production et diffusion dans le verger d'une grande quantité de bactéries lorsque les conditions météorologiques sont favorables, telles que l'humidité et les précipitations.

## Avertissement

Le BSV est un bulletin d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

## Comité de rédaction

**France Olive – BASCOUL Anaïs - BALAJAS Julien**

### Relecture

**DRAAF - SRAL PACA**

**Chambres régionales d'agriculture Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur**

## Observation

**Christine Agogué – CA 11**

**Margaux Lamarre – CivamBio 66**

**Corinne Barge – CIVAM oléicole 13**

**Edgar Raguenet – Groupement des Oléiculteurs de Vaucluse**

**Bastien Signoret / Joshua Berthomeu - Coopérative du Nyonsais**

**Benoît Chauvin-Buthaud – CA 26**

**Célia Gratraud – Consultante en oléiculture**

**Maud Damiens – CA 06**

**Sébastien Le Verge – Conseiller indépendant 13/83**

**Nathalie Serra-Tosio – SIOVB (Baux de Provence)**

**Alex Siciliano – GOHPL (Haute Provence et Luberon)**

**Fanny Vernier – CA 83**

**François Veyrier – CETA d'Aubagne**

## Financement



Vous abonner



Devenir  
observateur  
& contact



Tous les BSV  
PACA

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.